

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Huit interpellations en deux semaines dans des affaires d'escroquerie au faux policier / banquier

En l'espace de deux semaines, huit personnes ont été appréhendées dans le cadre d'escroqueries au faux policier/banquier. Ces faits montrent que ce phénomène reste actif et préoccupant dans le canton.

Parmi les huit personnes interpellées dans le cadre du phénomène des faux policiers/banquiers, cinq hommes de nationalité française, âgés de 18 à 26 ans, ont été interpellés par la police neuchâteloise. Trois femmes, également françaises et âgées de 19 à 26 ans, liées à des affaires dans le canton, ont été appréhendées par les polices cantonales vaudoise et genevoise. Lors de ces opérations, plus de CHF 50'000.–, ainsi que des bijoux et des cartes bancaires, ont été saisis. Une partie du butin dérobé a pu être restituée.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, pas moins de 100 affaires liées à des faux policiers/banquiers ont été recensées dans notre canton. 30 cas réalisés portent sur un préjudice total de plus de **CHF 300'000.–** et les 70 autres cas sont relatifs à des tentatives. Ce type d'escroquerie est principalement commis par de jeunes adultes, hommes ou femmes, âgés de moins de 25 ans.

Le Ministère public a ouvert des instructions pénales.

Appel à la vigilance, nos conseils pour vous prémunir

Ces huit interpellations sont une illustration d'un phénomène persistant. Les délinquants sont toujours en activité dans le canton Neuchâtel et ces chiffres témoignent de la nécessité de rester vigilants. La police neuchâteloise intensifie ses efforts de lutte contre ce type d'escroquerie, qui cible principalement les personnes âgées. Les victimes-types de ces infractions sont des femmes seules, dont le prénom était couramment utilisé dans les années 1930 à 1950 et qui disposent d'une ligne fixe de téléphone. Les autorités invitent les proches de cette population, souvent peu connectée aux moyens de communication modernes et particulièrement vulnérable, à les sensibiliser activement et à rester attentifs.

Rappel des règles de prudence :

- Raccrochez immédiatement en cas de doute
- Ne communiquez aucune information personnelle ou bancaire par téléphone
- Ne donnez jamais votre carte et vos codes
- Ne remettez jamais d'argent liquide, de carte bancaire ou d'objets de valeur à une personne inconnue
- Ne cédez pas, même en cas d'urgence ou de pression
- Signalez immédiatement toute situation suspecte à la police au **117**.
(Un flyer informatif et de prévention est joint à ce communiqué)

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 13 août 2025